

PARTICULIERS



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>

[Social – Santé \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19811\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19811)

>

[Handicap : allocations \(AAH, AEEH\) et aides \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N12230\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N12230)

>

[Handicap : majoration pour la vie autonome \(MVA\) \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F12903\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F12903)

Fiche pratique

Handicap : majoration pour la vie autonome (MVA)

Vérfié le 08 octobre 2021 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La majoration pour la vie autonome (MVA) est une aide financière qui permet de faire face aux dépenses courantes d'entretien d'un logement (par exemple, adaptation de votre logement à votre handicap). Cette aide est accordée si vous percevez l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi). Pour cela, il faut notamment vivre dans un logement indépendant et bénéficier d'une aide au logement. Le versement de la MVA peut être suspendu dans certains cas.

Tout replier

Tout déplier

De quoi s'agit-il ?



Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?



Comment l'obtenir ?



Quel est son montant ?



Comment est-elle versée ?



Textes de référence



[Questions ? Réponses !](#)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F12903>

Hôtel de Ville

5 chemin de Bellevue CS 80015

49610 Murs-Érigné

Impôt sur le revenu – Faut-il déclarer les aides sociales et les aides versées par l'employeur ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F3153>)

Le complément de ressources existe-t-il toujours ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F12911>)

Et aussi

Handicap : allocations (AAH, AEEH) et aides (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N12230>)

Social – Santé

Pour en savoir plus

Site du Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées [↗](https://handicap.gouv.fr/) (<https://handicap.gouv.fr/>)

Ministère chargé du handicap

Site Mon parcours handicap [↗](https://www.monparcours handicap.gouv.fr/) (<https://www.monparcours handicap.gouv.fr/>)

Ministère chargé du handicap

Majoration pour la vie autonome – Version « facile à lire et à comprendre » (Falc) [↗](#)

(https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa_20-07_fiches-facilealire_majoration_vie_autonome.pdf)

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Travaux d'adaptation (handicap, perte d'autonomie) : quelles aides ? [↗](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-domicile/amenager-son-logement) (<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-domicile/amenager-son-logement>)

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

©
Direction de l'information légale et administrative (<https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F12903>

Hôtel de Ville

5 chemin de Bellevue CS 80015

49610 Mûrs-Érigné